


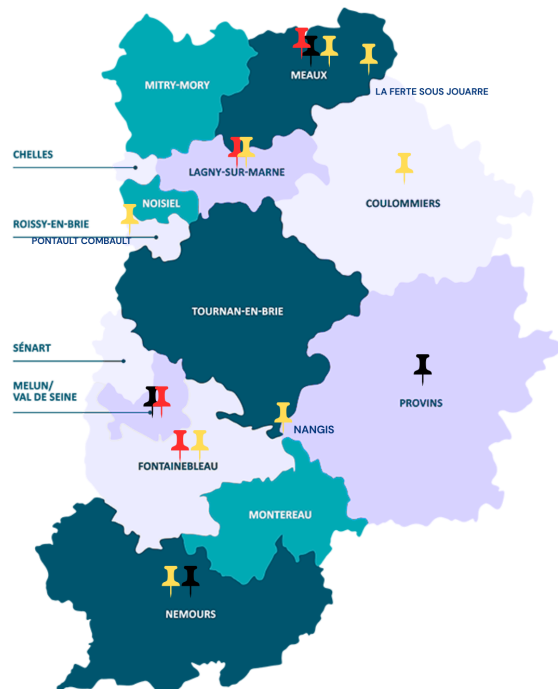


NOTES

-  Antennes ATSM 77
-  Tribunaux
-  Lieux de permanence ISTF



Plus de détails et d'informations :



ATSM 77

*Un proche en difficulté ?
Une mesure de protection vous questionne ?*

Nous vous accompagnons pas à pas.

**Service gratuit – confidentiel –
accessible**

ISTF

istf@at-sm77.org

01 60 24 50 94

www.at-sm77.fr

INFORMATION ET SOUTIEN TECHNIQUE AUX TUTEURS FAMILIAUX

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception & impression Yellow Concept - Noyal Châtillon sur Seiche

Pourquoi nous contacter ?

Vous vous interrogez sur une mesure de protection ?

Lorsqu'un proche rencontre des difficultés à gérer seul ses affaires, il peut être nécessaire de mettre en place une mesure de protection juridique.

Cette décision est souvent complexe, émotionnellement lourde et juridiquement technique.

Nous vous aidons à y voir clair.

Nous répondons à vos questions :

- Dans quelles situations une mesure peut être nécessaire
- Les différents types de mesures (habilitation familiale, tutelle, curatelle, sauvegarde...)
- Les alternatives possibles
- La procédure à suivre
- Les professionnels à contacter (dont les médecins agréés)

Notre objectif : vous permettre de prendre une décision éclairée et adaptée à la situation de votre proche.

Vous exercez la mesure d'un proche ?

Assumer une mesure de protection peut soulever de nombreuses interrogations.

Vous n'êtes pas seul.

Nous vous accompagnons sur :

- Vos droits et obligations
- L'inventaire du patrimoine
- La gestion des comptes bancaires
- Le compte rendu de gestion
- L'ouverture des droits sociaux
- Les relations avec le Juge des tutelles
- Les situations de conflit d'intérêt
- Le renouvellement, la modification ou la fin de la mesure.

Notre mission : vous permettre d'exercer votre rôle sereinement et en sécurité juridique.

Comment nous contacter ?

PAR COURRIER

ATSM 77
Service ISTF
7B rue Pierre Brun
77018 MELUN cedex



PAR TÉLÉPHONE

Ligne dédiée – chaque lundi matin

01 60 24 50 94



PAR COURRIEL

istf@atsm77.org



Comment nous rencontrer ?

- ✓ Permanences dans les tribunaux de Seine-et-Marne
- ✓ Permanences dans les points d'accès au droit
- ✓ Rendez-vous personnalisés
- 🌐 Plus d'informations sur www.atsm77.fr